

Le 23 mars 2020

Monsieur Justin Trudeau, c.p., député
Premier ministre du Canada
Édifice Langevin
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
pm@pm.gc.ca

Monsieur le Premier Ministre,

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Société de la SP) juge encourageant le plan de relance récemment mis de l'avant par le gouvernement du Canada. Toutefois, bien qu'il s'agisse d'un moyen efficace d'appuyer les Canadiens et les employeurs, d'autres mesures devront être mises en œuvre pour permettre aux organismes de bienfaisance en santé de continuer à soutenir les populations vulnérables durant la période de pandémie que nous traversons, tel que l'ont souligné nos partenaires de la Coalition canadienne des organismes de bienfaisance en santé. Nous trouvons par ailleurs rassurant de savoir que vous cherchez activement à venir en aide aux entreprises qui subiront de lourdes pertes au chapitre de leurs revenus en raison des répercussions économiques qu'aura la pandémie de COVID-19. Il nous importe d'ailleurs de mentionner que durant les périodes d'incertitude économique et de perturbation des marchés financiers, les dons faits aux œuvres de bienfaisance ont tendance à chuter considérablement.

Le Canada affiche un des plus forts taux de sclérose en plaques (SP) du monde. D'ores et déjà, nous sommes à même de constater les nombreuses répercussions de la COVID-19 sur la vie des Canadiens aux prises avec la SP et de leur famille, qui s'ajoutent aux défis avec lesquels ces personnes doivent déjà composer – difficultés sur le marché du travail, lutte pour joindre les deux bouts, et obstacles à l'accès aux traitements approuvés par Santé Canada, à des soins et à un logement adaptés aux besoins, de même qu'à des mesures de soutien social et d'appui aux proches aidants.

Le risque associé à la COVID-19 est particulièrement élevé chez les personnes atteintes de SP, en raison des agents immunosuppresseurs fréquemment utilisés dans le traitement de cette maladie. Alors qu'actuellement, nous devons tous adopter des mesures d'éloignement social, les personnes qui ont la SP devront quant à elles prolonger leur période d'isolement, ce qui aura pour effet d'aggraver les difficultés dont nous avons fait état précédemment. La Société de la SP s'emploie activement auprès de la collectivité de la SP à promouvoir les mesures d'éloignement social afin que soit freinée la transmission de la COVID-19. Or, l'isolement social accru des personnes atteintes de SP aura pour conséquence d'augmenter le risque de troubles de la santé mentale que présentent ces dernières, lequel est déjà beaucoup plus grand parmi ces gens que dans la population en général. Nous avons annulé ou reporté tous nos événements de collecte de fonds et nos activités de soutien qui auraient donné lieu à des rassemblements de personnes. Nous prévoyons subir des pertes considérables de revenu, qui mettront à rude épreuve notre organisme et qui auront un impact majeur sur notre capacité à apporter notre soutien à la collectivité de la SP.

Mobiliser la collectivité de la SP en vue de la réalisation de progrès notables.

Membre fondateur de la Fédération internationale de la sclérose en plaques

Par conséquent, nous invitons le gouvernement fédéral à envisager dès à présent la mise en œuvre des mesures suivantes en vue de venir en aide à cette population vulnérable que constituent les personnes touchées par la SP :

- adoption immédiate de mesures de soutien financier au profit de la Société canadienne de la SP de sorte que celle-ci puisse offrir des services de soutien indispensables aux aidants et aux familles : connexions virtuelles avec des particuliers et des groupes, soutien psychologique destiné aux personnes atteintes de SP et à leurs aidants, acquisition d'aides à la mobilité et d'autres types d'équipement, et services d'information sur la SP et de sensibilisation à la COVID-19;
- prolongation immédiate de la période de prestations de maladie de l'assurance-emploi (AE) à au moins 26 semaines.

La Société canadienne de la SP s'est engagée à soutenir les Canadiens touchés par la SP durant la période difficile que nous vivons actuellement. Cependant, 98 p. 100 de nos revenus d'exploitation proviennent des dons de bienfaisance que nous recevons, et la plupart de ces dons sont effectués dans le cadre d'événements qui donnent lieu à des rassemblements de personnes, lesquels ne sont plus possibles dans les circonstances actuelles. La crise que nous traversons aura pour conséquence directe un déclin notable au chapitre des dons et des commandites. De plus, les organismes subventionnaires qui nous apportent un soutien financier supplémentaire, telles les fondations privées ou communautaires, subissent déjà les effets négatifs des aléas des marchés financiers, qui compromettent leur capacité à appuyer financièrement les organismes de première ligne comme le nôtre. En conséquence, nous sommes préoccupés relativement à notre aptitude à remplir les engagements que nous avons pris en lien avec notre mission, lesquels consistent notamment à investir dans des travaux de recherche importants et novateurs menés au Canada, à offrir des programmes communautaires permettant aux personnes touchées par la SP de disposer d'un réseau de soutien, ainsi qu'à défendre les droits et les intérêts de ces gens.

Nous demandons au gouvernement fédéral de prendre immédiatement en considération l'adoption de mesures spéciales visant à stabiliser les revenus des organismes de bienfaisance et des organismes sans but lucratif à vocation caritative. Dans cette optique, nous recommandons la mise en œuvre des mesures suivantes :

- mise en place par le gouvernement fédéral d'un programme de jumelage de dons au dollar près, comparable à ce qui a déjà été annoncé dans le cadre de plans d'urgence adoptés récemment à la suite de catastrophes;
- mise sur pied d'un programme fédéral de jumelage de subventions destiné au financement de la recherche, ce qui constituerait une nouvelle source de financement pour les organismes sans but lucratif qui, comme la Société canadienne de la SP, subventionnent des travaux de recherche essentiels sur les maladies neurologiques;
- exonération de l'impôt sur les gains en capital réalisés par les organismes caritatifs à la suite de la vente d'actions de sociétés privées ou de biens immobiliers;
- soutien du secteur des œuvres de bienfaisance par l'apport d'une aide gouvernementale visant à consolider la base de donateurs des organismes caritatifs et à inciter les Canadiens à faire des dons.

Nous soutenons également les recommandations cruciales formulées par Imagine Canada relativement au secteur des œuvres de bienfaisance et destinées à assurer la continuité de la prestation des services communautaires importants. Nous vous encourageons vivement à prendre toutes les mesures mentionnées précédemment dans les meilleurs délais afin d'appuyer ce secteur d'activité, dont les acteurs devront dorénavant faire face à une demande accrue. Les organismes de bienfaisance jouent un rôle de premier plan quant au soutien destiné aux Canadiens vulnérables – en particulier dans le contexte de la crise sanitaire sans précédent que nous vivons actuellement.

Nous tenons à exprimer notre immense gratitude pour la détermination avec laquelle le gouvernement du Canada s'emploie à faire face à la crise actuelle. Il est primordial que nous fassions front commun pour garantir la sécurité du public et nous assurer que le Canada – tout comme la santé de chaque Canadien – soit aussi fort que possible tout au long de cette période exceptionnelle que nous traversons.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

La présidente et chef de la direction de la Société canadienne de la sclérose en plaques,

A handwritten signature in black ink that reads "Pamela Valentine". The signature is written in a cursive, flowing style.

Pamela Valentine, Ph. D.

pamela.valentine@scleroseenplaques.ca

- c. c. Madame Chrystia Freeland, c.p., députée, vice-première ministre
- c. c. Monsieur Bill Morneau, c.p., député, ministre des Finances
- c. c. Madame Patricia Hadju, c.p., députée, ministre de la Santé
- c. c. Madame Marci Surkes, directrice exécutive, politiques et affaires du cabinet
- c. c. Monsieur Jeremy Broadhurst, chef de cabinet du premier ministre
- c. c. Monsieur Elder Marques, chef de cabinet du ministre des Finances
- c. c. Madame Sabina Saini, chef de cabinet du ministre de la Santé